

PROPRIÉTAIRES Louez en toute sécurité !

DEPUIS
1954
**Cabinet
Olivier**
GESTION LOCATIVE
www.cabinet-olivier.com

100%
DÉDUCTIBLE DE
VOS REVENUS
FONCIERS

Un seul métier, la gestion locative !

Implanté depuis 1954 sur le territoire nazairien, notre Cabinet, familial et indépendant, se positionne comme le lien privilégié et l'interlocuteur unique entre le locataire et le propriétaire.

Nous gérons tous les biens destinés à la location : appartements, maisons, commerces, locaux d'activités, bureaux.

Une équipe de 14 personnes vous libère de toutes les contraintes liées à la gestion locative et répond à toutes les interrogations administratives, techniques, juridiques, comptables et fiscales.

7/7 jours et 24h/24, grâce à notre site web et notre service Extranet, locataires et propriétaires peuvent consulter leur compte en ligne.

Assurer la gestion de votre bien locatif !

7,80% TTC
sur tous les encaissements



Garantir vos loyers impayés !

2,50% TTC
sur loyer + charges



Vous protéger de la vacance locative !

2% TTC
sur loyer + charges



Pour un engagement sur 1 an, le Cabinet vous libère de toutes les contraintes de gestion et vous assure :

Un rapport de gérance mensuel, avec versement complet du loyer par virement bancaire

Le suivi de travaux d'entretien courant

Les vacances

La représentation aux expertises (sinistre dégâts des eaux)

Un suivi juridique et fiscal personnalisé

Le Cabinet vous garantit vos loyers impayés :

Sans franchise, sans aucune perte de loyer

Avec un plafond de garantie de 100 000 € par sinistre illimité dans le temps

Pour un loyer mensuel pouvant atteindre 3 000 € (loyer + charge + taxes)

Détériorations immobilières : couvre la remise en état de votre bien, jusqu'à 10 000 € HT d'indemnisation (Franchise : montant du dépôt de garantie)

Avec une protection juridique défense recours (plafond de garantie 8 000 € TTC, seuil d'intervention de 400 €)

La garantie SQUAT contre les risques associés aux occupations illégales entre 2 locations; prise en charge frais de procédure à 100% sans plafond + remboursement à hauteur de 30 000 € dans la limite de 12 mois impayés

Pour éviter toute rupture de vos revenus locatifs, le Cabinet vous propose :

Une garantie de 80% du dernier loyer quittancé avec les charges

Une durée maximale d'indemnisation de 3 mois

Une franchise d'un mois

CABINET OUVERT
du lundi au vendredi
de 9h30 à 12h
et de 14h à 18h

71, RUE JEAN JAURÈS - CS 9003 - 44600 SAINT-NAZAIRE - TÉL. 02 40 66 49 98 - contact@cabinet-olivier.com

GALIAN
L'immobilier en toute assurance



Orias
IMMATRICULÉ N°
18007592

CABINET OLIVIER 71, rue Jean Jaurès CS 9003 44600 SAINT-NAZAIRE SARL au capital de 300.000,00 €, SIREN 531 632 081 RCS Saint-Nazaire code APE 6832 A. Carte professionnelle portant la mention « Gestion Immobilière » n° CPI 4402 2016 000 007 767 CCI de Nantes-Saint-Nazaire. Garantie financière souscrite auprès de GALIAN 89, rue de La Boétie 75008 PARIS n° de sociétaire 43626 U adhérent FNAIM. Inscrit au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance ORIAS, dans la catégorie Mandataire d'intermédiaire d'assurance (MIA), sous le numéro 18007592 « acceptant le règlement des sommes dues par chèque libellé à mon nom en qualité de membre d'un centre de gestion agréé » N°TVA intracommunautaire : FR 42531632081